

MANUEL D'INFORMATION ET D'ENTRETIEN POUR L'UTILISATEUR

Générateurs d'air chaud résidentiels
multi position
(Modèles 33 pouces)



TABLE DES MATIÈRES

CONTACTEZ-NOUS	1	Comment nettoyer votre filtre	4
SECTION I : SÉCURITÉ	1	Entretien du ventilateur de soufflage	4
SECTION 2 : DIRECTIVES POUR LA VÉRIFICATION DU GÉNÉRATEUR D'AIR CHAUD	2	Lubrification des moteurs	5
SECTION 3 : INSTRUCTIONS POUR DÉMARRER ET FERMER LE GÉNÉRATEUR	3	SECTION 5 : INFORMATION POUR LE SERVICE	5
Fonctionnement de votre générateur	3	Dépannage	5
Instructions relatives au fonctionnement	3	Diagnostics de contrôle de l'appareil de chauffage	5
Pour éteindre l'appareil	3	Entretien du générateur	5
SECTION 4 : ENTRETIEN PAR L'UTILISATEUR	4	Liste des pièces de remplacement	5
Filtres à air	4	Schéma de câblage	5
		GARANTIE LIMITÉE	6

CONTACTEZ-NOUS

- Visitez notre site Web à www.york.com, cliquez sur « Contact », puis sur « Contact Form » et suivez les instructions.
- Par la poste :

York International
Consumer Relations
5005 York Drive
Norman, OK 73069

Le fabricant recommande à l'utilisateur de lire chaque section de ce manuel et de le conserver pour consultation ultérieure.

AVERTISSEMENT

RISQUE D'INCENDIE OU D'EXPLOSION – *Ne pas se conformer exactement à ces avertissements de sécurité peut causer des blessures graves, des dommages matériels ou entraîner la mort.*

– **Ne pas entreposer ni utiliser d'essence ou d'autres vapeurs ou liquides inflammables à proximité de cet appareil ou de tout autre appareil.**

– **QUE FAIRE SI VOUS SENTEZ L'ODEUR DU GAZ :**

- N'allumez aucun appareil.
- Ne touchez à aucun interrupteur électrique; n'utilisez aucun téléphone dans l'immeuble (y compris un cellulaire).
- Quittez l'immeuble sur-le-champ.
- Appelez immédiatement votre compagnie de gaz à partir du téléphone d'un voisin. Suivez les instructions de la compagnie.
- Si vous n'arrivez pas à joindre votre compagnie de gaz, appelez le service des incendies.

– **L'installation et les réparations doivent être effectuées par un installateur qualifié, un service d'entretien qualifié ou la compagnie de gaz.**

SECTION I : SÉCURITÉ



Ceci est un symbole d'alerte de sécurité. Lorsque vous voyez ce symbole sur une étiquette ou dans un guide, soyez alerte au potentiel de blessures personnelles.

Comprenez et portez une attention particulière aux mots **DANGER**, **AVERTISSEMENT** ou **PRÉCAUTION**.

DANGER indique une situation hasardeuse imminente qui, à défaut d'être évitée, **causera la mort ou de sérieuses blessures**.

AVERTISSEMENT indique un potentiel de risque qui, à défaut d'être évité **pourrait causer la mort ou de sérieuses blessures**.

PRÉCAUTION indique un risque de danger qui **peut résulter en des blessures mineures s'il n'est pas évité**. Utilisé aussi pour signaler des pratiques dangereuses et des risques de dommages à la propriété.

1. Gardez l'endroit où se trouve l'appareil de chauffage dégagé et libre de toute matière combustible, essence et autre vapeur ou liquide inflammable.
2. Les matériaux isolants peuvent être combustibles. Gardez l'appareil de chauffage dégagé et libre de matériaux isolants. Lors d'une installation dans un grenier ou un autre espace isolé, ou lors d'un ajout d'isolation, assurez-vous que tout matériau isolant soit entreposé à l'écart de l'endroit où se trouve l'appareil de chauffage.
3. Pour fonctionner correctement et de façon sécuritaire, l'appareil de chauffage a besoin d'un approvisionnement d'air pour assurer la combustion. Ne bloquez pas et n'obstruez pas les prises d'air de l'appareil, les ouvertures permettant la circulation de l'air à l'endroit où l'appareil est installé, ni l'espace entourant l'appareil de chauffage.
4. Pour mettre en marche ou éteindre l'appareil de chauffage, suivez les instructions telles qu'elles apparaissent sur la FICHE DE FONCTIONNEMENT, ou les instructions situées à la page 3 de ce manuel.
5. Si l'alimentation en gaz ne s'arrête pas ou s'il y a surchauffe, fermez la valve à gaz de l'appareil de chauffage avant de couper l'approvisionnement électrique.
6. N'utilisez pas l'appareil si l'une de ses parties a été immergée dans l'eau. Un appareil de chauffage endommagé par l'eau est extrêmement dangereux. Tenter de l'utiliser pourrait provoquer un incendie ou une explosion. Appelez un service d'entretien qualifié pour inspecter l'appareil de chauffage et remplacer toutes les commandes de gaz, les pièces du système de commande et les pièces électriques touchées par l'eau. Si jugé nécessaire, remplacez l'appareil de chauffage.
7. N'entreposez JAMAIS de matières inflammables à proximité de l'appareil de chauffage. L'essence, les solvants et les autres liquides volatils doivent être rangés uniquement à l'extérieur de la maison, dans des contenants approuvés à cet effet. Ces matières se vaporisent facilement et sont extrêmement dangereuses.
8. N'entreposez JAMAIS de produits de nettoyage à proximité de l'appareil de chauffage. Les produits tels que les javellisants, les détergents, les poudres à nettoyer, etc., peuvent entraîner la corrosion des échangeurs thermiques.
9. N'utilisez JAMAIS l'espace entourant l'appareil de chauffage pour entreposer des articles qui pourraient empêcher l'air de circuler librement. Cet écoulement d'air est nécessaire à la ventilation des diverses composantes de l'appareil.

▲ AVERTISSEMENT

RISQUE D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

Cet appareil est conçu et approuvé SEULEMENT pour utilisation avec du gaz naturel ou du gaz de pétrole liquéfié (propane). NE BRÛLEZ AUCUN COMBUSTIBLE LIQUIDE OU SOLIDE DANS CET APPAREIL.

L'usage de tout combustible non autorisé endommagera l'échangeur thermique, pouvant provoquer un incendie, causer des blessures personnelles ou des dommages matériels.

SECTION 2 : DIRECTIVES POUR LA VÉRIFICATION DU GÉNÉRATEUR D'AIR CHAUD

Il incombe au propriétaire de s'assurer que tous les éléments relatifs au chauffage de l'appareil soient inspectés annuellement par un service d'entretien qualifié. Avant chaque saison de chauffage, examinez le générateur d'air chaud tel que décrit dans les étapes 1 à 8 suivantes. Utilisez les figures 1 & 2 ci-dessous à titre de référence visuelle.

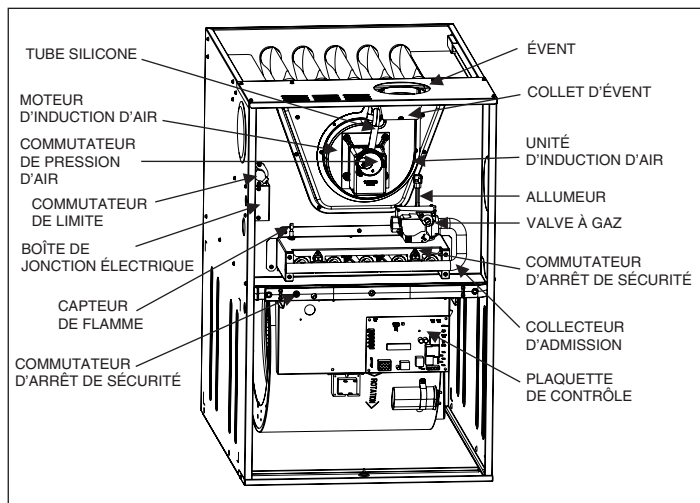


FIGURE 1 : Emplacement des composantes - Modèles 80%

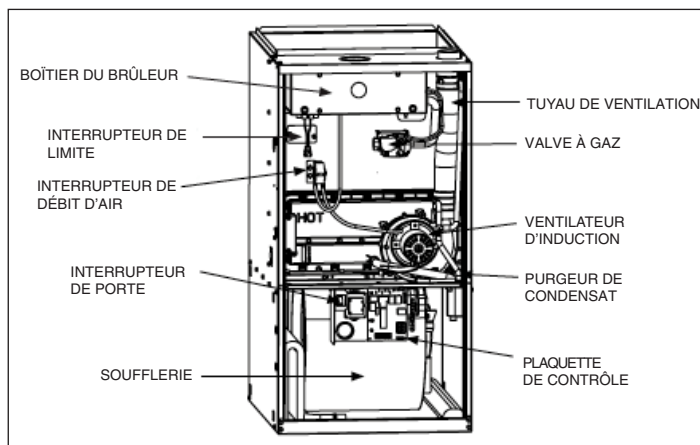


FIGURE 2 : Emplacement des composantes - Modèles 90%

1. Vérifiez l'échangeur thermique, les tuyaux de ventilation et d'air comburant, les raccords d'évent et la cheminée, et veillez à ce qu'ils ne soient pas obstrués.
2. Vérifiez que le tuyau de ventilation tient fermement en place, qu'il présente une légère pente montante, qu'il est en bon état, qu'il n'est pas troué et que tous les raccords sont bien fixés.
3. Vérifiez que les raccords au conduit de retour d'air sont en bon état, qu'ils sont scellés à l'enveloppe de l'appareil de chauffage, et que les conduits se terminent à l'extérieur de l'espace où se trouve l'appareil.
4. Vérifiez que l'enveloppe de l'appareil de chauffage est en bon état et qu'elle ne présente pas de fléchissement, de fissure ou de brèche. Assurez-vous aussi que la base de l'appareil est stable et d'aplomb, qu'elle ne s'affaisse pas, ne présente pas de fissure ou de brèche, et qu'elle est bien scellée.

- Examinez l'enveloppe de l'appareil de chauffage pour relever les signes évidents de détérioration.
- Vérifiez que les flammes du brûleur sont bien réglées, en vous référant à l'illustration de la figure 2.

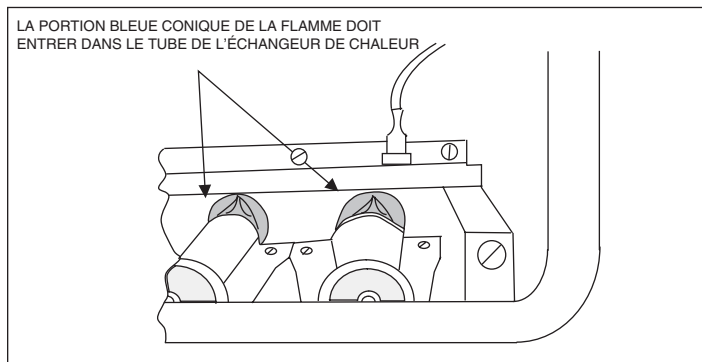


FIGURE 3 : Croquis de la flamme du brûleur

- Examinez et remplacez les filtres au besoin pour s'assurer qu'ils ne sont pas bloqués ou bouchés, et qu'une circulation d'air convenable est fournie au générateur.
- Examinez tout les accessoires ou composantes tel que les serpentins d'évaporateur afin de s'assurer qu'ils fonctionnent correctement, le drainage du liquide de condensation, et qu'il n'y a pas de fuite d'eau ou de dommages au générateur ou à tout autres composantes.

SECTION 3 : INSTRUCTIONS POUR DÉMARRER ET FERMER LE GÉNÉRATEUR

Veuillez lire les directives ci-dessous avant de tenter de mettre en marche l'appareil de chauffage.

AVERTISSEMENT

Si vous ne respectez pas exactement ces directives, cela pourrait provoquer un incendie ou une explosion pouvant causer des dommages matériels, des blessures personnelles ou entraîner la mort.

FOICTIONNEMENT DE VOTRE GÉNÉRATEUR

Votre appareil de chauffage est un appareil qu'il est très facile de prendre pour acquis. D'une saison à l'autre, il est là, dans votre maison, vous gardant confortable et au chaud. Pour cette raison, vous ne vous êtes probablement jamais attardé au fonctionnement de votre appareil. Pour qu'il soit le plus sécuritaire et le plus efficace possible, vous devez comprendre comment votre appareil de chauffage fonctionne. Lorsque vous réglez le thermostat de façon à augmenter la température ambiante dans la maison, le cycle de chauffage de l'appareil démarre. D'abord, le moteur inducteur purge l'échangeur thermique des gaz qu'il pouvait encore contenir. Ensuite, l'allumeur à surface chaude s'illumine et après un certain temps de réchauffement, la valve à gaz s'ouvre et l'allumage se produit. Après un court moment, le ventilateur de soufflage démarre et distribue l'air chaud dans l'ensemble de la maison. Lorsque la température correspondant au réglage du thermostat est atteinte, la valve à gaz se ferme, les brûleurs principaux s'éteignent, et le ventilateur de soufflage reste en marche jusqu'à ce que soit distribué l'air chaud restant à l'intérieur du système. Quand le ventilateur de soufflage s'arrête, c'est la fin du cycle de chauffage.

- Cet appareil n'est pas muni d'une veilleuse. Il est doté d'un dispositif d'allumage qui met en marche le brûleur automatiquement. N'essayez pas d'allumer le brûleur manuellement.

- AVANT DE METTRE EN MARCHÉ : vérifiez tout autour de l'appareil en vue de déceler une éventuelle odeur de gaz. Sentez aussi au niveau du sol, car certains gaz sont plus lourds que l'air et peuvent demeurer près du sol.
- Pour mettre à la position OUVERT (« ON »), appuyez sur l'interrupteur de commande de gaz avec votre main seulement. N'utilisez jamais d'outils. Si une pression manuelle n'est pas suffisante pour actionner l'interrupteur, n'essayez pas de le réparer. Appelez un technicien d'entretien qualifié. Tenter de réparer ou d'user de la force pourrait provoquer un incendie ou une explosion.
- N'utilisez pas cet appareil si l'une de ses parties a été immergée dans l'eau. Appelez immédiatement un technicien d'entretien qualifié pour faire inspecter l'appareil et remplacer toute pièce du système de commande ainsi que toute commande de gaz ayant été immergée.

INSTRUCTIONS RELATIVES AU FONCTIONNEMENT :

- ARRÊTEZ! Lisez d'abord les directives de sécurité ci-dessus.
- Réglez le thermostat à la température la plus basse.
- Coupez l'alimentation électrique de l'appareil.
- Enlevez la porte du brûleur.
- Mettez l'interrupteur de commande de gaz à la position FERMÉ (« OFF »). Ne forcez pas. Référez-vous à la figure 4.
- Attendez cinq minutes afin que tout le gaz se dissipe. Si vous détectez encore une odeur de gaz, ARRÊTEZ! Suivez les directives de sécurité mentionnées au point « B » ci-dessus. Si vous ne détectez aucune odeur de gaz, passez à l'étape suivante.
- Mettez l'interrupteur de commande de gaz à la position OUVERT (« ON »). Ne forcez pas. Référez-vous à la figure 4.
- Remettez la porte du brûleur en place.
- Rétablissez le courant électrique.
- Réglez le thermostat à la température désirée. Le brûleur s'allumera dans 30 à 60 secondes.
- Si l'appareil ne fonctionne pas après trois (3) tentatives d'allumage, suivez les instructions intitulées « POUR ÉTEINDRE L'APPAREIL » et appelez votre technicien d'entretien ou votre compagnie de gaz.

POUR ÉTEINDRE L'APPAREIL :

- Réglez le thermostat à la température la plus basse.
- S'il faut procéder à des opérations d'entretien, coupez l'alimentation électrique de l'appareil.
- Retirez le panneau d'accès supérieur.
- Mettez l'interrupteur de la commande de gaz à la position FERMÉ (« OFF »). Référez-vous à la figure 4.
- Remplacez le panneau d'accès du brûleur.

AVERTISSEMENT

S'il y a surchauffe, ou si la valve à gaz ne se ferme pas, tournez à la position FERMÉ (« OFF ») la valve à gaz manuelle se trouvant sur la conduite d'alimentation en gaz en amont de l'appareil de chauffage, et laissez celle-ci refroidir avant de couper l'alimentation électrique. Référez-vous à la figure 5.

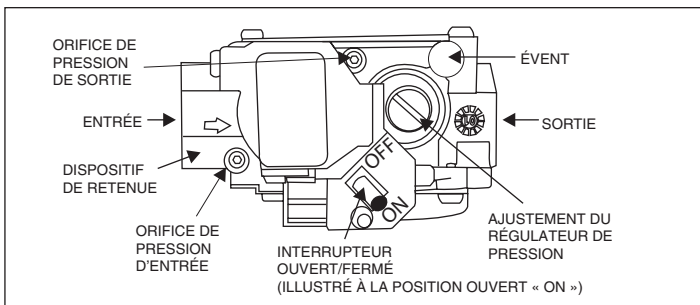


FIGURE 4 : Valve à gaz

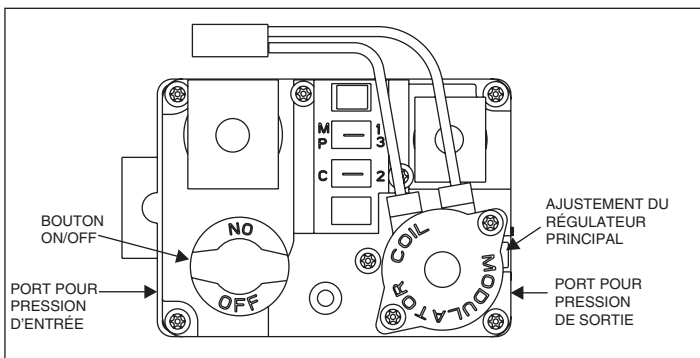


FIGURE 5 : Valve à gaz modulante

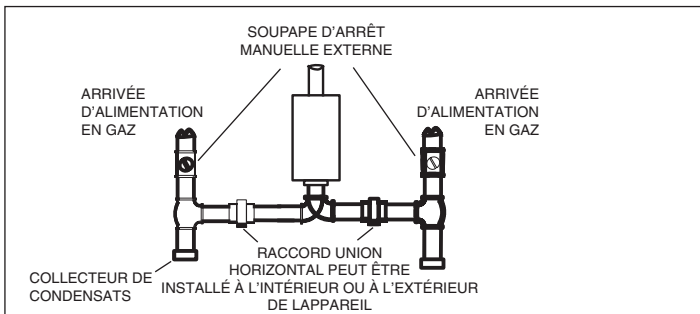


FIGURE 6 : Conduite de gaz

SECTION 4 : ENTRETIEN PAR L'UTILISATEUR

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de commencer, assurez-vous que la pièce est bien aérée. Éteignez le thermostat. Si le ventilateur de soufflage est en marche, attendez qu'il s'arrête automatiquement. Coupez l'alimentation électrique et l'alimentation en gaz de l'appareil de chauffage. Assurez-vous aussi avant de débiter que toutes les surfaces et pièces métalliques ont refroidi à la température ambiante.

FILTRES À AIR

Cet appareil de chauffage emploie des filtres qui doivent être installés à l'extérieur de l'enveloppe de l'appareil. Ne tentez PAS d'installer de filtres à l'intérieur du boîtier de l'appareil de chauffage.

Dans certaines installations, le filtre à air se trouve dans un support fixé à l'enveloppe de l'appareil de chauffage, ou logé dans le conduit de retour d'air. Si l'emplacement du filtre ou le procédé de remplacement ne sont pas évidents, communiquez avec votre installateur ou technicien d'entretien pour obtenir de l'aide. Remplacez les filtres jetables par des filtres neufs de même dimensions. Vous pouvez maintenant utiliser des filtres lavables en remplacement des filtres jetables.

Les éléments suivants doivent être inspectés visuellement à chaque fois que les filtres sont changés :

- Vérifiez que les tuyaux de ventilation et d'air comburant ne sont pas obstrués et ne présentent pas de fuites.
- Vérifiez que toutes les composantes sont en bon état et qu'elles ne présentent aucun signe évident de détérioration.
- Vérifiez que les conduites d'écoulement ne comportent pas de fissures ou de fuites.
- Vérifiez la présence de saletés, poussières et charpies sur toutes les surfaces et composantes. N'essayez pas de les nettoyer. Le nettoyage de l'appareil de chauffage et de ses composantes doit être effectué par un technicien d'entretien qualifié.

Au cours de l'inspection de votre appareil de chauffage, si vous observez l'une des situations suivantes :

- Une quantité excessive de saleté, poussière et charpie sur les composantes.
- Des surfaces ou composantes endommagées ou détériorées.
- Des fuites ou obstructions des passages d'air au niveau du tuyau de ventilation.
- Toute surface mouillée à l'intérieur ou à l'extérieur de l'appareil de chauffage.

Ne faites pas fonctionner l'appareil de chauffage. Contactez un concessionnaire autorisé ou un entrepreneur en entretien pour inspecter ou nettoyer l'appareil, ou pour de plus amples renseignements pour répondre à vos questions concernant le fonctionnement de votre appareil de chauffage.

Si toutes les composantes semblent être en bon état de fonctionnement, remplacez les panneaux avant. Rétablissez les alimentations en gaz et en électricité de l'appareil de chauffage, et réglez le thermostat à la température désirée.

COMMENT NETTOYER VOTRE FILTRE

Les filtres à haute vitesse peuvent être nettoyés à l'aide d'un aspirateur ou rincés au jet d'eau. Assurez-vous de secouer les filtres pour retirer l'excédent d'eau, et laissez-les sécher complètement avant de les remettre en place. Remplacez les filtres jetables avec des filtres neufs de même dimensions. Vous pouvez maintenant utiliser des filtres lavables en remplacement des filtres jetables.

ENTRETIEN DU VENTILATEUR DE SOUFFLAGE

Même si les bons filtres sont utilisés, et qu'ils sont correctement installés, les roues et moteurs de ventilateur deviendront chargés de poussière après plusieurs mois de fonctionnement. L'ensemble ventilateur en entier devrait faire l'objet d'une inspection annuelle.

NOTE : Si le panneau du ventilateur de soufflage est enlevé, l'alimentation électrique de l'appareil de chauffage sera automatiquement coupée grâce à l'interrupteur de sûreté à ressort, installé sous le niveau du ventilateur de soufflage. Par mesure de sécurité, coupez toute alimentation électrique et alimentation en gaz de l'appareil de chauffage avant de procéder à l'entretien.

AVERTISSEMENT

Assurez-vous de NE PAS déplacer les contrepoids mobiles sur la roue du ventilateur intérieur lorsque vous nettoyez la roue. Ces contrepoids servent à balancer la roue. Les déplacer entraînerait une vibration de la roue du ventilateur intérieur.

LUBRIFICATION DES MOTEURS

Les moteurs de ces appareils de chauffage sont lubrifiés de façon permanente et ne requièrent pas de graissage périodique.

SECTION 5 : INFORMATION POUR LE SERVICE

DÉPANNAGE

Si votre générateur ne fonctionne pas de façon adéquate, les éléments suivants devraient être vérifiés visuellement avant de contacter votre entrepreneur, concessionnaire ou détaillant :

1. Vérifiez que l'alimentation électrique de l'appareil soit bien allumée.
2. Assurez-vous que sont ouvertes les soupapes d'arrêt manuelles se trouvant sur la conduite d'alimentation en gaz. Référez-vous à la figure 6.
3. Assurez-vous que le commutateur ON/OFF de la valve à gaz est en position on. Référez-vous aux figures 4 et 5.
4. Assurez-vous que le panneau/porte d'accès au ventilateur du générateur est positionné correctement. L'alimentation électrique sera coupée si le panneau/porte est retiré.

DIAGNOSTICS DE CONTRÔLE DE L'APPAREIL DE CHAUFFAGE

Cet appareil de chauffage possède la capacité intégrée de s'auto diagnostiquer. Lorsqu'un problème survient dans le système, un voyant lumineux DEL en indique le code de défaut. Le voyant DEL peut clignoter rouge, vert ou ambré en fonction de la situation. Il se trouve derrière un hublot incolore situé dans la porte du ventilateur de soufflage.

Le module de contrôle supervise continuellement son propre fonctionnement ainsi que celui du système. Si une défaillance survient, le voyant DEL en indique le code. Si la défaillance vient de l'intérieur du module, la lumière reste allumée de façon continue. Advenant une telle situation, le module complet doit être remplacé, celui-ci ne pouvant pas être réparé.

Les codes séquentiels clignotants allant de 1 à 10 vont comme suit : le voyant DEL s'allume (position « on ») pendant 0,25 seconde et se ferme (position « off ») pendant 0,25 seconde. Ces deux positions seront ainsi répétées un nombre de fois égal au code. Par exemple, 6 clignotements à la position « on » équivaut au code de défaut numéro 6. Tous les codes séquentiels clignotants sont séparés par une période de 2 secondes à la position « off ».

CLIGNOTEMENT LENT VERT : Fonctionnement normal.

CLIGNOTEMENT LENT AMBRÉ : Fonctionnement normal, avec un appel de chaleur.

CLIGNOTEMENT RAPIDE AMBRÉ OU ROUGE : Il y a un problème avec l'opération de ce générateur. Contactez votre détaillant local, l'entrepreneur ou le concessionnaire.

ENTRETIEN DU GÉNÉRATEUR

Une fois par année ou au début de chaque saison de chauffage, l'appareil de chauffage doit faire l'objet d'un nettoyage et d'un réglage devant être effectués par un concessionnaire autorisé ou un entrepreneur en entretien qualifié. Les éléments suivants doivent être nettoyés et entretenus, ou être remplacés s'ils montrent des signes de détérioration.

1. La terminaison de l'évent.
2. Les passages d'admission d'air de ventilation et d'air comburant de l'appareil de chauffage. Dans l'éventualité où il serait nécessaire de procéder à l'entretien de ces systèmes d'admission d'air, le fabricant recommande que cet entretien soit effectué par un service d'entretien qualifié. Le fonctionnement de cet appareil requiert le remontage des systèmes d'admission d'air et de nouveaux joints.
3. Les brûleurs, l'allumeur et le détecteur de flamme de l'appareil de chauffage.
4. Les systèmes de collection et de purge des condensats. S'il est nécessaire de démonter des composantes contenant des gaz d'évacuation ou de ventilation, l'entretien doit être effectué par un service d'entretien qualifié.
5. Assemblage de l'échangeur.
6. Assemblage du moteur d'induction d'air.

LISTE DES PIÈCES DE REMPLACEMENT

Toutes les composantes, assemblages, accessoires et pièces de remplacement pour ce générateur d'air chaud sont disponibles via une agence de service qualifiée. Il n'est pas recommandé que l'utilisateur achète, installe ou remplace aucune composante de ce générateur. Pour toute information additionnelle, contactez votre entrepreneur local, détaillant ou concessionnaire.

SCHÉMA DE CÂBLAGE

Le schéma de câblage se retrouve à l'intérieur d'un des panneaux d'accès sur le générateur à titre de référence seulement. Si vous nécessitez du service, contactez votre entrepreneur local, détaillant ou concessionnaire.

GARANTIE LIMITÉE

UPG garantit que ce produit est exempt de tous vices de fabrication et de matériel et qu'il réparera ou remplacera, à sa discrétion, toute pièce jugée défectueuse dans des conditions d'utilisation et d'entretien normales conformément aux modalités décrites dans la présente garantie. Cette garantie couvre uniquement l'équipement tel que décrit par le numéro de modèle du produit et le numéro de série figurant à la fiche de garantie.

UPG garantit que les échangeurs thermiques primaires du produit sont exempts de tous vices de fabrication et de matériel; pour tout échangeur thermique initialement fourni par UPG s'avérant défectueux dans des conditions d'utilisation et d'entretien normales UPG s'engage, à l'intérieur de la période couverte par la garantie, à réparer ou procurer en remplacement, à sa discrétion, un échangeur thermique neuf ou remis en état convenant à la fonction et l'utilisation prévues de l'échangeur thermique d'origine. Comme alternative, UPG peut en lieu et place d'un remplacement choisir d'accorder une réduction applicable à l'achat d'un nouvel appareil de chauffage ou d'un système frigorifique autonome commercialisé par UPG. Le montant exact de la réduction sera établi à la discrétion et l'appréciation de UPG en fonction des conditions actuelles du marché, ladite réduction ne devant en aucun cas dépasser trente pourcent (30 %) du prix d'achat initial de l'appareil de chauffage payé par le client, à l'exclusion des éléments tels que le réseau de gaines, le câblage, la tuyauterie et les frais d'installation. UPG n'assume aucune responsabilité relativement aux frais afférents à l'installation, à l'expédition, à la main d'oeuvre ou à d'autres frais sous réserve de toute clause expresse des présentes.

Retournez rapidement la fiche de garantie à UPG après l'installation : il y va de votre intérêt et de votre protection. Cela aura pour effet d'amorcer la période de garantie et denous permettre de communiquer avec vous si cela devenait nécessaire. En l'absence d'une fiche de garantie inscrite à nos dossiers, la période de garantie débutera au momentde l'expédition par UPG.

Cette garantie n'est offerte qu'au premier acheteur et est non transférable. Pour que cette garantie soit valide, le produit doit être installé suivant les recommandations et les spécifications établies par UPG et en conformité avec tous les codes locaux, provinciaux et nationaux en vigueur. De plus, le produit ne doit pas être déplacé de l'endroit d'installation initial. La période de garantie relative aux réparations et aux pièces de remplacement indiquée ci-dessous ne peut dépasser la durée de cette garantie limitée.

Modèle de générateur	Échangeur de chaleur			Pièces
	Applications résidentielles		Applications non-résidentielles	
	Propriétaire initial	Propriétaire subséquent		
80% (simple stage ou modulante)	20	N/A	10	5
95% (simple stage ou modulante)	À vie	20	10	5

UPG recommande fortement d'effectuer un entretien préventif régulier de cet équipement. Un concessionnaire UPG est celui qui connaît le mieux l'équipement relié à votre système CVAC. Le concessionnaire UPG peut s'assurer que votre programme d'entretien répond aux conditions et modalités de la « Garantie UPG », maximiser le rendement de votre équipement, et effectuer l'entretien de votre appareil en respectant les directives formulées à l'égard des émissions illégales de fluides frigorigènes dans l'atmosphère. Cette garantie est valide seulement pour les produits installés aux États-Unis et au Canada.

EXCLUSIONS

Cette garantie ne couvre pas :

1. Les frais d'expédition, de main d'oeuvre ou de matériel.
2. Les dommages découlant du transport, ou de l'installation ou l'entretien inadéquats.
3. Les dommages causés par un accident, un usage abusif, un incendie, une inondation, un ajout ou une modification, ou les dommages dus à la force majeure (toute modification, altération, destruction ou le fait de retirer le numéro de série du produit entraînera l'annulation de la présente garantie).
4. Les dommages engendrés par l'utilisation du produit dans un environnement corrosif.
5. Les dommages dus à l'insuffisance ou l'interruption des alimentations en électricité et en gaz, à une tension inadéquate, aux fusibles sautés ou autres dommages de même nature.
6. Le nettoyage et le remplacement des filtres.
7. Les dommages découlant du défaut de nettoyer adéquatement et régulièrement les parties du condensateur et de l'évaporateur en contact avec l'air ou l'eau respectivement.
8. Les dommages engendrés par : (I) la congélation de l'eau de condensation ou condensat; (II) l'insuffisance ou l'interruption de l'alimentation en eau; (III) l'utilisation d'eau corrosive; (IV) l'engorgement ou l'obstruction du circuit d'eau par des corps étrangers ou autres matières.
9. Les dommages découlant du fonctionnement avec une admission d'air ou une alimentation en eau insuffisantes.
10. Les dommages occasionnés par l'utilisation de composantes ou d'accessoires qui ne sont pas approuvés par UPG (registres, etc.).
11. L'augmentation des coûts de combustible ou d'électricité.

CETTE GARANTIE TIENT LIEU DE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU TACITE, Y COMPRIS LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER.

CERTAINS ÉTATS OU PROVINCES NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION DE GARANTIES IMPLICITES; LA CLAUSE MENTIONNÉE PRÉCÉDEMMENT POURRAIT DONC NE PAS S'APPLIQUER À VOUS.

CERTAINS ÉTATS OU PROVINCES PERMETTENT UNE EXCLUSION PARTIELLE DES GARANTIES IMPLICITES AFIN DE LIMITER LA DURÉE DE CELLES-CI À LA DURÉE DE LA GARANTIE EXPRESSE. DANS DE TELS ÉTATS OU PROVINCES, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES EST EN VERTU DES PRÉSENTES EXPRESSÉMENT LIMITÉE À LA DURÉE DE CETTE GARANTIE LIMITÉE. QUE CE SOIT POUR VIOLATION DE GARANTIE OU DE CONTRAT, OU EN CAS DE RESPONSABILITÉ CIVILE STRICTE (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE) OU AUTRE, UPG NE POURRA EN AUCUN CAS ÊTRE TENU RESPONSABLE DE DOMMAGES SPÉCIAUX, ACCESSOIRES OU INDIRECTS, Y COMPRIS, NOTAMMENT, POUR LA PERTE D'USAGE DE L'ÉQUIPEMENT OU D'ÉQUIPEMENT QUI LUI EST RELIÉ, LES PERTES DE REVENUS OU DE PROFITS, LE COÛT D'ÉQUIPEMENT DE REMPLACEMENT OU LES COÛTS DE COMBUSTIBLE OU D'ÉLECTRICITÉ. LES LIMITATIONS CI-DESSUS S'APPLIQUENT AU PROFIT DES FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS DE UPG. EN CE QUI CONCERNE LES BIENS DE CONSOMMATION, LA LIMITATION DES DOMMAGES INDIRECTS CI-HAUT MENTIONNÉE NE S'APPLIQUE PAS AUX BLESSURES CORPORELLES.

CERTAINS ÉTATS OU PROVINCES NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ POUR DOMMAGES INDIRECTS OU ACCESSOIRES, OU DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE STRICTE; LES EXCLUSIONS ET LIMITATIONS INDIQUÉES CI-DESSUS PEUVENT PAR CONSÉQUENT NE PAS S'APPLIQUER À VOUS.

UPG N'ASSUME AUCUNE AUTRE RESPONSABILITÉ QUANT À LA VENTE DE CE PRODUIT, ET N'AUTORISE AUCUNE AUTRE PERSONNE À ASSUMER D'AUTRES RESPONSABILITÉS POUR UPG. CETTE GARANTIE VOUS DONNE DES DROITS LÉGAUX SPÉCIFIQUES. VOUS POUVEZ ÉGALEMENT BÉNÉFICIER D'AUTRES DROITS POUVANT VARIER D'UN ÉTAT À L'AUTRE OU D'UNE PROVINCE À L'AUTRE.

Information à l'usage du propriétaire :

N° MODÈLE DU PRODUIT _____ DATE DE L'INSTALLATION _____
N° SÉRIE DE L'APPAREIL _____ CONCESSIONNAIRE INSTALLATEUR _____